

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois
Vendredi 26 mai 2023 (13 h 00)
En virtuel***

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Vice-Présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore (à partir de 13h48)
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Catherine Liffra, Adjointe exécutive à la direction générale
Robert Cousin, Conseiller senior en ressources humaines
Sébastien Fillion, Directeur des Technologies de l'information
Michael Philbin, Coordonnateur Sces Communications & Partenariats
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

C'est avec beaucoup d'émotion que MM. Alpha Barry et Yvan Lebel prennent la parole, avant de commencer la séance.

M. Alpha Barry : « Le 22 mai dernier, M. Marcel Lizotte a été emporté, à l'âge de 68 ans, par les suites d'une longue maladie. Il a occupé de 2015 à 2020, les postes de Coordonnateur des Ressources humaines (RH), puis de Directeur des ressources humaines du CÉF, avant de quitter ce poste qu'il affectionnait particulièrement, pour profiter de sa retraite.

J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de discuter avec Marcel de ses nombreux voyages dans les coins les plus reculés d'Afrique. C'était un défenseur des causes les plus profondes. Lors de ses séjours en Afrique, il mobilisait beaucoup de moyens, destinés à la construction de puits, afin d'aider les populations les plus démunies à gagner leur indépendance vitale.

Au nom du CSF et en mon nom, j'adresse nos condoléances et notre soutien à sa famille, ses proches et ses amis qui sont dans la peine. »

M. Yvan Lebel poursuit : « C'est au nom du CSF et du CÉF que nous voulons offrir nos plus sincères condoléances à la famille de Mme Natasha Fox, décédée subitement le mercredi 23 mai. Mme Natasha Fox, épouse de Tod Fox, était la mère de deux garçons, Stacey et Nasa qui fréquentent l'École canadienne-française – Pavillon Monique Rousseau.

Il est difficile d'exprimer en mots les sentiments que nous ressentons en ce moment pour vous, Tod, Stacey et Nasa, mais nous voulons vous assurer de notre soutien, de nos pensées et notre énergie, tout en espérant vous aider à surmonter cette épreuve douloureuse.

Ce n'est pas seulement notre communauté scolaire qui est en deuil aujourd'hui, Mme Natasha Fox était enseignante à *St. Matthew Elementary School*. Nos pensées vont également vers ses collègues et élèves de son école.

Mme Natasha Fox était également impliquée à l'Université de la Saskatchewan, dans le domaine de la lutte olympique où elle a démontré et partagé sa passion pour ce sport. Récipiendaire d'une bourse *RBC Olympians*, elle a participé au championnat national de lutte olympique en 2016 et plus récemment au Tournoi International de lutte olympique représentant le Canada.

Depuis, Mme Natasha Fox s'est impliquée à la création de clubs et tournois de lutte olympique pour les plus jeunes d'âges, encourageant et partageant son amour pour le sport, ses bénéfiques et ses différentes communautés.

Malgré son départ, Mme Natasha Fox nous laisse un exemple d'une personne engagée, déterminée, généreuse et à l'écoute de ses aspirations. Un rôle modèle exemplaire. Nos plus sincères condoléances. »

MM. Yvan Lebel et Alpha Barry demandent d'observer une minute de silence en la mémoire de Marcel et Natasha.

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry, souhaite la bienvenue et remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF et les médias de leur présence.

La présidence constate que le quorum est atteint. Il appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 26 mai 2023 à 13h08, qui se tient en virtuel et procède à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement de la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 26 mai 2023 et
**assentiment sur la correspondance*

23.039 OUMNIA TAHIRI : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 26 mai 2023 à 13 heures, à Regina, soit adopté tel que présenté.

Adopté

23.040 YVAN LEBEL : Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de sa séance régulière du 26 mai 2023.

Adopté

1.3 Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 Point d'amélioration continue

Les membres du CSF ont participé au sondage relatif au positionnement stratégique et au cadre d'imputabilité du CSF qui concerne l'initiative ciblée du CÉF (Campagne de promotion), qui est listée dans les huit (8) positionnements stratégiques.

Les résultats de ce sondage ont été communiqués par courriel aux membres du CSF.

1.5 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2023

Il est demandé de remplacer le mot « présents » par « absents » sur le procès-verbal à la liste des membres absents du CSF.

23.041 MONICA FERRE : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2023, tel que présenté lors de la séance régulière du 26 mai 2023, avec la correction demandée.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Points d'information

2.1.1 Rapports de suivis de la Direction générale

M. Ronald Ajavon, Directeur général, présente les rapports suivants :

- Ébauche du Budget 2023-2024 ;
- Suivis des nouvelles écoles (Regina, Prince Albert et Saskatoon).

M. Ronald Ajavon invite ensuite M. Michael Philbin, Coordonnateur des services Communications & Partenariats à présenter l'entente entre le CÉF et l'ACFR, qui sera bientôt signée.

23.042 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive les rapports de suivis de la Direction

générale, tels que présentés lors de la séance régulière du 26 mai 2023.

Adopté

2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission pour l'année scolaire 2022-23 :

- Période du 29 avril au 18 mai 2023 ;
- Sommaire des demandes de permission d'admission 2022-23 au 18 mai 2023 ;
- Tableau récapitulatif du nombre de demandes par école et par catégorie.

23.043 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive les rapports sur les permissions d'admission tels que présentés lors de la séance régulière du 26 mai 2023.

Adopté

2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Le CSF a pris connaissance des propositions N^{os} AGA 23.006 et AGA 23.007, adoptées par les membres de l'Assemblée générale du Conseil d'école Boréale, lors de sa rencontre du 25 avril 2023 et mettra tout en œuvre pour répondre aux besoins d'Infrastructure à Ponteix.

2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 18 mai 2023 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

M. Ronald Ajavon, Directeur général, dépose aux membres du CSF, pour information, une ébauche de planification des rencontres et formations du CSF pour 2023-2024.

2.2 Décisions

2.2.1 Rapport des ressources humaines

23.044 GISELE RIVARD : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 13 h 31 lors de sa séance régulière du 26 mai 2023, en présence de la Direction générale du CÉF.

Adopté

23.045 MONICA FERRE : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 26 mai 2023 à 13 h 44.

Adopté

La conseillère scolaire, Mme Élisabeth Perreault rejoint la séance à 13 h 48.

Pause santé et reprise à 13 h 51.

23.046 GISELE RIVARD : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 1^{er} au 19 mai 2023, tel que présenté lors de sa séance régulière du 26 mai 2023.

Adopté

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Comité stratégique et de négociation

Sans objet.

2.3.2 Comité des finances et de vérification

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage, présente les dossiers examinés lors des dernières rencontres dudit comité et les recommandations à la table du CSF :

- Documents de travail relatifs au Budget 2023-24 ;
- Réclamations des dépenses du CSF examinées par le Comité les 27 décembre 2022, 20 février, 20 avril et 4 mai 2023 ;

Et recommande l'approbation des dépenses.

2.3.3 Comité de gouvernance et des politiques

La conseillère scolaire, Mme Gisèle Rivard présente la recommandation du Comité de gouvernance et des politiques au CSF concernant le Manuel des politiques du CSF. La Directive administrative en matière de prévention et de gestion des cas de violence, d'intimidation et de harcèlement auprès des élèves a été aussi présentée pour la deuxième fois et sera proposée à l'adoption lors de la prochaine séance régulière du CSF.

2.3.4 Comité de reconnaissance

Le conseiller scolaire, M. Yvan Lebel informe le CSF des avancées réalisées dans les dossiers suivants :

- Prix des bénévoles ;
- Prix de reconnaissances des conseils d'école ;
- Prix de reconnaissances des organismes communautaires ;
- Historique du CÉF ;
- Prix Jean-Robert-Gauthier 2023 (FNCSF).

2.3.5 Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires

La conseillère scolaire, Mme Monica Ferré, rappelle au CSF l'ordre et la période des formations du CSF ainsi que des conseils d'école.

2.3.6 Comité des ressources humaines

La conseillère scolaire, Mme Maria Lepage présente les recommandations du Comité des ressources humaines au CSF concernant l'entente entre le CÉF et l'ALEF.

23.047 MARIA LEPAGE : Que le CSF adopte la convention collective entre le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) et l'Association locale des enseignantes et enseignants fransaskois (ALEF) du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2026, telle que présentée lors de sa séance régulière du 26 mai 2023.

Adopté

2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina

Sans objet.

2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA

La conseillère scolaire, Mme Élisabeth Perrault présente son rapport oralement.

2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

La Vice-présidente du CSF, Mme Geneviève Binette présente son rapport oralement.

2.3.10 Représentant auprès de la table des élus

Le Président du CSF, M. Alpha Barry, remercie la conseillère scolaire, Mme Monica Ferré, pour avoir accepté de participer et de représenter le CSF à la dernière rencontre de la table des élus.

Mme Monica Ferré présente oralement son rapport.

23.048 GUY ROBERGE : Que le CSF reçoive les rapports écrits et oraux des membres des comités de travail et ad hoc, ainsi que des représentants du CSF, tels que présentés lors de sa séance régulière du 26 mai 2023.

Adopté

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

Sans objet.

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

Sans objet.

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 5 mai 2023

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 5 mai 2023 a été présenté aux membres du CSF.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 26 mai 2023

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 5 juin 2023 à midi.

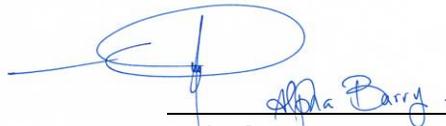
6.3 La prochaine séance

Le vendredi 23 juin 2023, à 13 heures (en virtuel).

6.4 Levée de la séance du 26 mai 2023

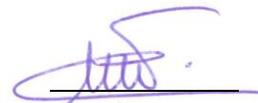
23.049 GISELE RIVARD : Que le CSF lève la séance régulière du 26 mai 2023, à Regina, à 14 h 15.

Adopté



Alpha Barry

Présidence



Secrétaire